# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

---

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**

**Excusé(e)s : François BARRIÈRE**

**Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire : Marianne MAXIMI**

---

***Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.***
***Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.***
***Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.***
***Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.***
***Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.***
***Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.***

---

**Rapport N° 20**
**SUBVENTION A UN ORGANISME PUBLIC : ENSACF**

---

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND : 10 000 euros**

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des 20 écoles d'architecture en France à dispenser son enseignement sous la co-tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Associée à Polytech par le biais d'un double diplôme Architecte-Ingénieur et avec l'école de Géographie et l'IADT (Institut d'Auvergne de Développement des Territoires) par un bi-cursus en Master2 STRATAM (Stratégie d'Aménagement des Villes petites et moyennes et de leurs territoires), elle s'associe également à d'autres écoles du réseau national pour répondre aux appels à projets liés aux grands défis du numérique et à la transition énergétique entre autres.

Le Master EVAN propose donc d'interroger pendant 4 ans la mutabilité des sites et friches industrielles en lien avec le Réseau des Villes Michelin et avec les politiques publiques conduites par la Ville et la Métropole dans le cadre des thématiques explorées par le Master en Architecture (Mobilité et déplacements de demain, Energie renouvelable et économie circulaire, Ville verte et construire la culture).

Après le succès de la première collaboration avec la ville de Vitoria-Gasteiz, l'ENSACF propose de se concentrer sur un travail de recherche en cours sur le Canal de Manchester réalisé par l'Université de Salford et sur les orientations urbanistiques de la Ville de Salford liées à la Stratégie des Espaces verts adoptée en janvier 2019.

Pour ce nouveau partenariat, 65 étudiants de Master 1 et 2 de l'ENSACF se déplaceront à Salford en octobre 2019. En janvier 2020, un jury de fin de semestre aura lieu à l'ENSACF avec la participation des étudiants et enseignants anglais.

Le projet international EVAN a également vocation à inscrire ses actions dans la dynamique de Capitale Européenne de la Culture, en contribuant à intensifier et incarner le réseau international des acteurs du territoire clermontois, et en proposant des actions concrètes de partenariats entre étudiants, enseignants, acteurs territoriaux des différentes villes européennes. Il fait ainsi partie des projets labellisés « En route vers la Capitale européenne de la culture » en 2019, devient un ambassadeur du projet clermontois et participe à la concrétisation de cette mise en mouvement du territoire en répondant aux critères définis dans la stratégie du projet de candidature.

Au vu de la richesse du projet qui s'étend sur 4 ans de coopération avec plusieurs villes du Réseau, l'opportunité de contacts, échanges et partages de compétences pour les étudiants clermontois, nous proposons de soutenir l'ENSACF à hauteur de 10 000 euros (5 000 euros financés par la DESRI et 5 000 euros par Capitale Européenne de la Culture) pour l'ensemble de leur projet (déplacement et accueil des membres du jury et impression de plaquettes), sur un budget total de 50 000 euros.

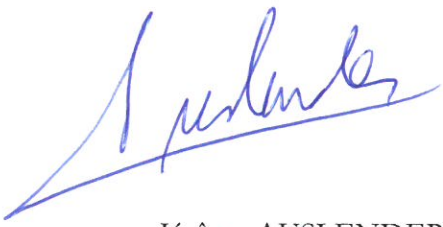
## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 OCT. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,






Jérôme AUSLENDER